

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Société : A.Z FOOD

Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL)

Siège social : 901 rue de Bugarel, 34070 Montpellier

Date de l'assemblée: 30 mai 2025

Procès-verbal

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 mai, à Montpellier, s'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société A.Z FOOD, SARL immatriculée au RCS de 948752324, dont le siège social est situé 901 rue de Bugarel, 34070 Montpellier.

Monsieur Abarki Ziyad, en sa qualité de gérant et associé unique, préside l'assemblée.

Le président rappelle qu'il est nécessaire de modifier l'objet social afin d'adapter l'activité réelle de la société.

Après en avoir délibéré, l'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts de l'entreprise de la manière suivante:

Ancienne rédaction :

« La restauration rapide sous toutes ses formes notamment en tant que franchisé sans vente de boissons alcoolisées »

Nouvelle rédaction :

« Restauration sur place et à emporter de plats sucrés et salés, brunch, vente de pâtisserie, coffee shop/salon de thé, vente de boissons non alcoolisées et organisation d'événements. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Pouvoir est donné au gérant pour effectuer toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Montpellier, le 30 mai 2025

En qualité de gérant et associé unique,

Monsieur Abarki Ziyad

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.